

Vers une valorisation de 70 % des eaux usées traitées

Dossier de la rédaction de H2o
August 2026

La valorisation des eaux non conventionnelles dans le domaine agricole constitue l'un des axes majeurs de la stratégie nationale de l'eau à l'horizon 2050, face à l'aggravation du stress hydrique et des changements climatiques. Cet axe a fait l'objet d'une séance d'audition des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement tenue le 16 juillet, par la commission des secteurs productifs, relevant du Conseil national des régions et des districts (CNRD). Lors de cette séance, les représentants du ministère de l'Agriculture ont souligné que la stratégie nationale de l'eau à l'horizon 2050 repose sur 43 programmes et 1 200 mesures. 53 % des fonds alloués à cette stratégie seront consacrés aux programmes de valorisation des eaux traitées dans le domaine agricole. L'objectif étant d'atteindre un taux de valorisation de 70 % des eaux usées traitées à des fins agricoles. Ce plan prévoit également d'améliorer l'efficacité des réseaux d'irrigation pour atteindre 83 % et celle des réseaux d'eau potable à 85 %, tout en instaurant des formes institutionnelles pour renforcer la gouvernance du secteur de l'eau.

Ils ont, par ailleurs, rappelé que l'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation a débuté en 1965. Ce système s'est élargi pour couvrir aujourd'hui 36 zones irriguées réparties sur 17 gouvernorats, représentant une superficie agricole d'environ 7 819 hectares. Toutefois, les superficies réellement exploitées ne dépassent pas 2 778 hectares, ce qui correspond à seulement 36 % des zones agricoles. Par ailleurs, les quantités consommées au cours de l'année 2025 n'ont pas dépassé 10 % de la production totale d'eaux traitées. Ils ont également expliqué que les cultures bénéficient se répartissent principalement entre les arbres fruitiers (47 %) et les grandes cultures, notamment le fourrage (51 %), en plus d'une proportion limitée consacrée aux espaces verts et aux cultures industrielles. Pour rattraper ces retards, les orientations futures reposent sur l'intégration des eaux usées traitées dans le bilan hydrique national afin de porter les volumes valorisés à 450 millions de mètres cubes sur un total prévu de 560 millions de m³ à l'horizon 2050. Le plan futur comprend la réalisation de 120 projets de valorisation des eaux usées traitées. Parmi ces initiatives figurent des projets d'aménagement de zones irriguées s'étendant sur environ 56 000 hectares, des projets de recharge des nappes phréatiques, l'irrigation des espaces verts et des terrains de golf, ainsi que la fourniture d'eau pour des usages industriels. Pour encadrer ces initiatives, le ministère prépare un nouveau projet de décret qui instaurera une classification de la qualité de l'eau selon son usage et définira les mesures de sécurité nécessaires. Parallèlement, une plateforme électronique nationale sera créée pour centraliser et partager les données relatives aux projets avec les différents acteurs concernés.

La Presse (Tunis) - AllAfrica